



Note de presse Budget régional 2013

Martin Malvy : « responsabilité et investissement pour lutter contre la crise et participer au redressement de la France »



Le budget régional 2013 en chiffres

UNE STRATEGIE FINANCIERE RESPONSABLE QUI S'INSCRIT DANS LA DUREE

- **Budget total de la Région Midi-Pyrénées pour 2013 : 1.194 milliard d'€** en augmentation de 2% par rapport à 2012.
(Pour rappel, budget 2011 : 1.15 milliard d'€ et budget 2012 : 1.17 milliard d'€)
- **Capacité de désendettement: 1.1 année** (moyenne nationale estimée à 4 années)
- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement : - 1.7% en interne**, et au niveau global **+1 % avec diminution des frais de fonctionnement** de l'administration générale de 3% dont les dépenses de communication.
- **Dette** : Midi-Pyrénées est l'une Région les moins endettées de France en 2013 : **97.8 € par habitant**.
- **Epargne nette** : **237.2 M€** contre 240.2 M€ en 2012 et 236.3 M€ en 2011.

EN 2013, PRIORITE À L'INVESTISSEMENT

- **Investissement 2013** : en progression par rapport à 2012, **+ 3.5%** en autorisations de programme et **+ 4 %** en crédits de paiement.
- **Investissement par habitant** : Midi-Pyrénées en tête des Régions qui investissent le plus par habitant. **Le plus en matière de lycée et dans le secteur du transports.**
En 2011 : 155 €/habitant)
En 2012 : 156 €/habitant (moyenne nationale : 138 €/habitant)
En 2013 : 160 €/habitant



Le budget régional 2013 en bref par priorités

Les crédits détaillés ci-dessous le sont en crédits de paiements (CP).

Les **mesures nouvelles** décidées par l'Assemblée régionale pour 2013 sont signalées par ce pictogramme :

nouveau

Priorité à la jeunesse et à la formation de tous avec l'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage : 399.1 M€

Investissement : 116.6 M€

Fonctionnement : 282.5 M€

1) Les lycées : 157.2 M€

Fonctionnement : 62 M€

Investissement : 95.1 M€

nouveau

- Le budget 2013 prévoit de nouvelles autorisations de programme et des crédits de paiement pour **répondre à la pression démographique et aux besoins de modernisation du patrimoine** :

- extensions notamment des lycées de Tournefeuille, Gaillac, Lavaur, Pins Justaret et Claude Nougaro à Caussade avec transfert en son sein du lycée professionnel Jean-Louis Etienne
- poursuite de la rénovation des lycées de centre-ville comme Fermat et Saint-Sernin à Toulouse
- travaux de rénovation et de maintenance de l'ensemble du parc des lycées
- conformément au plan Midi-Pyrénées Energies et l'objectif fixé pour 2020, une priorité sera donnée aux travaux d'économie d'énergie dans le programme de maintenance.

- Le budget 2013 marquera également le lancement de la première année du nouveau programme pluriannuel de travaux dans les lycées (PPT). Ce PPT d'un montant de **560 M€** pour la période 2013-2019, comprendra :

- plus de **180 opérations de travaux** sur l'ensemble des établissements de Midi-Pyrénées avec des restructurations importantes (158.4 M€),
- la **mise en accessibilité des locaux** aux personnes en situation de handicap (83.4 M€),
- la déclinaison du **plan Midi-Pyrénées Energies** (86.2 M€),
- la réalisation d'une **maintenance de qualité** (232 M€).

Au total, entre 2001 et 2019, la Région Midi-Pyrénées aura consacré 2 milliards d'euros aux lycées publics, soit l'équivalent en moyenne de 16 M€ par site.



- **Poursuite de la « Carte jeune Midi-Pyrénées »** qui regroupe sur un même support l'ensemble des aides attribuées aux familles de lycéens et apprentis : achat de livres scolaires ou de loisirs avec le chèque-lecture, participation aux frais d'adhésion à un club sportif avec le chèque-sport, bourse régionale de premier équipement (BRPE), et acquisition d'un ordinateur portable, OrdiLib'. **16 M€ sont consacrés à cette mesure.**

Repères 2012

Plus de 100 000 cartes jeune Midi-Pyrénées ont été distribuées

nouveau

La Région mettra en place à la rentrée 2013 un fonds de soutien aux familles abondé à hauteur de **200 000 €** (et qui pourrait être porté à 500 000 € en cours d'année), qui bénéficiera aux ménages rencontrant des difficultés financières, notamment pour **payer les dépenses de cantine.**

2) La formation professionnelle et l'apprentissage : 242 M€

Investissement : 18 M€

Fonctionnement : 216,5 M€

- Poursuite de la reconstruction des écoles d'infirmières sur le territoire régional : ouverture d'une antenne de **l'IFSI du CHU de Toulouse à Saint-Gaudens** et **démarrage des travaux de l'école de Toulouse et l'antenne de Figeac**; lancement des études pour la **reconstruction des IFSI d'Albi.**

A ce jour, **l'IFSI de Pamiers** a été inauguré et les **premiers étudiants aides-soignants et infirmiers feront leur rentrée en septembre 2013** dans les nouveaux locaux de **l'IFSI de Millau.**

nouveau

- Création de **40 emplois d'avenir** au sein de la collectivité pour un montant de 170 000 € après versement de la participation de l'Etat.

- **1 M€** pour le « **chèque formation emplois d'avenir** », pour aider les plus petites associations à assurer la formation des jeunes et de leurs tuteurs.

- Lancement d'un **dispositif original d'accès renforcé à l'emploi et à la formation: le Pass Insertion (2 M€)**. Il permettra un accompagnement territorialisé de 2 000 jeunes de 18 à 30 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi en raison notamment du manque de qualification.



- Lancement de **trois nouveaux dispositifs pour permettre l'accès ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi.**

- Le « parcours orientation insertion » permettra à 7000 demandeurs d'emplois de disposer, sur plus de 35 sites, d'une palette de séquences de formation pour répondre aux besoins d'orientation, de confirmation de projet ou de remise à niveau ;
- Les « parcours diplômants » permettront à plus de 3000 demandeurs d'emplois d'accéder à une première qualification professionnelle.
- La « qualification » est destiné à répondre au mieux aux besoins des demandeurs d'emplois en leur dispensant des "formations préparatoires" pour accéder à un concours, à une formation à la création d'entreprise, ou encore le dispositif chèques pour compléter leur compétences pour préparer un concours administratif.

- Mise en place du programme « **ambition apprentis** » pour repérer les jeunes demandeurs d'emplois suivis par les missions locales, cap emploi, ou l'école régionale de la 2^{ème} chance, et leur proposer d'accéder à l'apprentissage avec un employeur.

- Revalorisation des aides aux apprentis, « transport- hébergement -restauration » à hauteur de **1 M€.**

- Après l'ouverture de la **MCEF de Villefranche-de-Rouergue** il y a quelques semaines, et celle de **Rodez début 2013**, la plus grande **MCEF** de la région ouvrira à **Tarbes.**

Repères 2012

18 MCEF maillent à ce jour le territoire régional et accueillent près de 170 000 personnes par an.

- Le fonds Promoqualif destiné à soutenir la formation des salariés les moins qualifiés entrera en vigueur en 2013.

L'enseignement supérieur, la recherche et innovation, l'économie et emploi : 126 M€ pour une économie basée sur la connaissance et l'innovation

Investissement : 85.8 M€

Fonctionnement : 40.6 M€

Le budget 2013 met en œuvre les orientations des **schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche** (SRESR) et du **développement économique et de l'innovation** (SRDE).



1) La recherche et l'enseignement supérieur : 51.8 M€

Investissement : 43.9 M€

Fonctionnement : 8 M€

- L'ensemble des opérations du CPER 2007-2013 ont été engagées à l'exception du centre de ressources et de transfert en composites innovants à Tarbes et la cité internationale des chercheurs à Toulouse. Le budget 2013 est donc caractérisé par un niveau de crédits de paiements importants en raison des paiements des opérations suivantes : espace Clément Ader, école d'économie de Toulouse, maison de la recherche et de la valorisation, bâtiment des formations aéronautiques et spatiales, et bâtiment de recherche publique Oncopôle.

- Poursuite de la **reconstruction du campus du Mirail** sous réserve du versement par l'Etat des participations attendues.

- Poursuite du **Pass mutuelle Etudiant**, de la **caution logement** et du dispositif **Midi-Pyrénées Horizons**.

Repères 2012
1928 pass mutuelle Etudiant, 1 456 cautions logement et 1846 aides à la mobilité ont été attribués.

- Poursuite de la politique d'aide aux infrastructures de recherche.

- Poursuite des **contrats recherche laboratoires / entreprises**.

- Poursuite du soutien aux **projets R&D des pôles de compétitivité**.

- Poursuite des appels à projets sectoriels et soutien aux doctorants et post-doctorants.

- Poursuite du soutien à l'équipement des plateformes de recherche.

nouveau

- La Région accompagnera la **construction de l'Etablissement public français du Sang**, l'installation du **centre composites à l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes** et du **Commissariat à l'énergie Atomique et aux énergies alternatives (CEA)** à Toulouse pour laquelle **20.5 M€** sont mobilisés par la Région dont **8 M€** au titre des fonds européens FEDER.

- **Renforcement et développement des sites universitaires extra-toulousains** dans une logique d'équilibre territorial avec la mise en œuvre des quatre premiers contrats de site enseignement supérieur-recherche à Cahors, Auch, Castres et Millau-Saint-Affrique, et avec la finalisation et mise en œuvre de six autres contrats sur les sites de Tarbes, Albi, Figeac, Foix, Montauban et Rodez.



2) Développement économique, emploi et innovation: 55.5 M€

Investissement: 43.2 M€

Fonctionnement: 12.2 M€

Les priorités du budget 2013 en développement économique et innovation sont celles inscrites au schéma régional de développement économique et dans la stratégie régionale de l'innovation.

- Poursuite du développement des outils de financement de l'économie régionale avec :
 - Poursuite du dispositif « **contrats d'appui** » : 6^{ème} année consécutive

Repères 2012

Au total, depuis la mise en oeuvre, **1 164 contrats** ont été accordés, pour une enveloppe globale de **140,6 M€**, dont 79,3 M€ d'aides régionales sur crédits européens FEDER. Près de **7 100 emplois** ont ainsi été créés ou maintenus grâce à ce dispositif de la Région.

- Lancement des nouvelles éditions des appels à projets par filière.
 - Principe d'avance remboursable à taux zéro pour accompagner les entreprises en croissance.
 - **Plan aéronautique, 130 M€ sur la période 2011-2014**, qui soutient la diffusion des matériaux avancés dans les filières industrielles.
 - Soutien à la création **d'hôtels d'entreprises**, au réseau des **pépinières d'entreprises et aux zones d'intérêts régionales (34 zones existantes)**.
 - Soutien au développement des entreprises régionales à l'international: plateforme d'information en ligne et constitution d'un réseau d'appui des entreprises de Midi-Pyrénées à l'étranger.
- Poursuite du soutien aux **pôles de compétitivité** Aerospace Valley, Cancer bio-santé, Agrimp Innovation, EAU et Derbi, grappes et clusters.
 - Affirmer le **rôle de l'Incubateur** en amenant une plus grande proportion de projets à maturité pour la création d'entreprises pérennes et innovantes.
 - Soutien aux **zones en mutation**: pays de Foix Haute-Ariège, Pays du Couserans, et Pays d'Olmes.

nouveau

- Favoriser l'émergence de PME plus performantes à l'export et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) à travers le dispositif **Croissance PME**.
- Création du nouveau **fonds d'amorçage IRDInov** pour la prise de participation dans les entreprises innovantes en phase de création, et l'augmentation de capital de Midi-Pyrénées Croissance pour la création, le développement et la reprise d'entreprises.



- **Création d'une plateforme prêt d'honneur innovation** en partenariat avec la Caisse des Dépôts pour répondre efficacement aux petits comme aux grands amorçages.

3) L'agriculture, l'agroalimentaire et la ruralité : 23 M€

Investissement : 16.3 M€

Fonctionnement : 6.7 M€

- L'effort de la région sera maintenu sur les axes structurants avec poursuite du:
 - **Plan Protéine** pour diminuer la dépendance aux exportations de protéines végétales nécessaires à l'alimentation animale
 - **Plan installation transmission** pour accompagner les jeunes agriculteurs vers une installation professionnalisée et aidée
 - **Plan de modernisation des bâtiments d'élevage**, élargi aux porcins et à l'aviculture
 - Plan de **performance énergétique** des exploitations
 - **Plan Viti-vinicole**
 - **Plan bio Midi-Pyrénées** » jusqu'en 2013 : 2 M€ en moyenne par an
- Poursuite de l'aide à la structuration et au développement des entreprises du secteur de l'agroalimentaire
- Promotion des **produits SIQO, notamment dans les lycées et organisation de la SISQA**
- Modernisation des **réseaux hydrauliques agricoles**, dont modernisation des réseaux.
- Équipement des **Cuma**.

Repères 2012

485 bâtiments d'élevage aidés, 83 exploitations agricoles soutenues dans le cadre du plan de performance énergétique et **400 CUMA** soutenues.

- Montée en puissance de la Bannière « **Sud-Ouest France** » commune entre les Régions Midi-Pyrénées et Aquitaine pour promouvoir les produits agricoles et agroalimentaires des deux territoires.

nouveau

- Aide de **250 000 € en faveur du conservatoire du patrimoine biologique régional** pour la mise en place coordonnée de dispositions d'inventaires et de conservation d'espèces ou de variétés végétale et de races animales, en accompagnant le développement économique de filières territorialisées (vache mirandaise, poule noire d'Astarac Bigorre, ...).



4) Économie touristique et thermalisme : 22.6 M€

Investissement : 13,6 M€

Fonctionnement : 9 M€

- Poursuite de la promotion des Grands Sites de Midi-Pyrénées

- Poursuite du **plan qualité et soutien au développement durable du tourisme** dans les domaines de l'hôtellerie, de hôtellerie de plein air des refuges, des centres et villages vacances, des offices de tourisme, des pôles touristiques pyrénéens, des Grands sites et au tourisme fluvial.

- Plan d'aide à la mise aux normes de **l'hôtellerie rurale** et de montagne.

- Soutien aux organismes de promotion du tourisme, **équipements** d'activités culturelles, de tourisme scientifique et technique, activités de plein air, de montagne.

- Poursuite du soutien aux **12 Pôles Touristiques pyrénéens** (développement durable, accessibilité, diversification, espaces vitrines en réseau).

nouveau

- Plan triennal pour soutenir la modernisation des conditions d'accueil des visiteurs des Grands Sites de Midi-Pyrénées.

- Poursuite du soutien de la Région au thermalisme et mise en place d'un plan de valorisation du thermalisme thérapeutique et promotion du thermoludisme et de la filière "bien-être" avec le Comité régional du Tourisme, les Conseils généraux, les stations.

5) L'économie sociale et solidaire / autres actions innovantes : 2.5 M€

- Poursuite du fonds régional d'innovation pour l'emploi pour accompagner les très petites entreprises dans leur démarche d'adaptation au changement.

nouveau

- Déploiement de différents dispositifs complémentaires d'accompagnement pour aider à créer de l'activité et de l'emploi:

- aide au conseil pour des initiatives collectives, accompagnement à la création d'entreprises par des porteurs de projets individuels en difficulté sociale et/ou professionnelle, soutien aux couveuses d'entreprises, soutien "bas de bilan" et fonds de roulement des entreprises en création de développement à travers France Active Garantie Midi-Pyrénées et Midi-Pyrénées Développement Solidaire.



Le développement durable et les transports : 344.1 M€ au service de la mobilité durable des populations

Investissement : 181.3 M€
Fonctionnement : 162.8 M€

1) L'énergie, les actions en faveur du climat et l'environnement : 23 M€

Investissement : 17.4 M€
Fonctionnement : 5.6 M€

- Poursuite des actions menées en 2012 pour lutter contre la précarité énergétique avec:
 - l'appel à projets « bâtiments économes de qualité environnementale »,
 - le **plan de soutien à la production des énergies renouvelables** : chaufferies et réseaux de chaleur au bois-énergie, méthanisation, éolien. **15 unités de méthanisation** ont été soutenues par la Région Midi-Pyrénées pour un montant de **2.3 M€** (8 unités en fonctionnement, 3 en travaux, 3 ayant choisi leur constructeur – démarrage prochain des travaux, 1 en cours d'instruction ICPE). Depuis l'adoption du dispositif Biogaz Midi-Pyrénées, la Région a accéléré l'accompagnement de dossiers avec **14 études de faisabilité supplémentaires** et **6 projets d'investissement**. L'installation d'une unité de méthanisation agricole est d'ores et déjà prévue à Rullac Saint Cirq ainsi qu'à Bélesta en Lauragais sur une plateforme de recyclage pour traiter les déchets organiques.

Repères 2012

39 réseaux de chaleur soutenus pour **10 M€**, **135 chaufferies** pour **4.5 M€**, **15 589** chauffe-eau solaires ou systèmes solaires combinés chez des particuliers pour un montant de **13.3 M€**.
3.5 M€ consacrés dans l'année à la rénovation énergétique de **1755** logements sociaux locatifs

- Poursuite du **dispositif de prêts bonifiés** mis en place en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement, le **Plan Bois Carbone Durable**. A ce jour, **100 projets** s'inscrivent dans ce dispositif représentant **170 M€** d'investissements et **131 M€** de prêts.

- Poursuite de l'« **Eco-chèque logement Midi-Pyrénées** » qui permet d'aider les particuliers à faire réaliser des travaux dans leurs logements, conduisant à une réduction d'au moins 25% de la consommation.

Repères 2012

A ce jour, **1548 éco-chèques** ont été attribués représentant un budget de plus de **2.3 M€** et un investissement total de **22.4 M€**.
1405 professionnels et artisans sont désormais partenaires du dispositif.



- Poursuite du soutien aux quatre PNR existants, aux 4 réserves naturelles régionales et aux organismes régionaux du développement durable.

nouveau

- Création d'un **opérateur régional d'investissement en énergie**: Midi-Pyrénées Energies Investissements. Cet outil permettra de libérer des fonds propres pour entrer au capital de sociétés locales en création et ainsi contribuer à faire émerger des projets viables.

- Préparation du second agenda 21 régional

2) Les infrastructures de transport (321 M€)

Investissement : 164 M€

Fonctionnement : 157 M€

- Le Plan rail :

- **24.2 M€** sont inscrits pour financer les chantiers déjà en cours ou réalisés, tels que :
 - l'achèvement des opérations de doublement des voies et d'adaptation de la signalisation entre **Toulouse et Saint-Sulpice** dont la livraison est prévue fin 2013,
 - le solde financier des travaux de **renouvellement des voies entre Tarascon-Latour de Carol, Tessonnières-Rodez et Saint Sulpice-Mazamet** achevés en mars 2010, la modernisation de la signalisation entre **Tessonnières et Albi**.

nouveau

- Dans le cadre de la révision du CPER 2007-2013, des études de phase projet et de réalisation pour le renouvellement de la voie entre Brive et Aurillac seront menées. La participation de la Région s'élève à **2M€**.
- Une étude de phase avant-projet sera engagée afin de déterminer la localisation d'une halte ferroviaire à Labège-La Cadène interconnectée au futur terminus métro de la ligne B. **450 000 €** seront mobilisés par la Région.
- Un nouveau programme d'allongement des quais sera engagé. La participation de la Région s'élève en 2013 à **500 000 €**.



- La LGV et l'aménagement de la ligne classique Toulouse-Saint Jory :

- **18 M€** pour la LGV Tours-Bordeaux.
- **2.2 M€** :
 - pour le financement de la préparation et de la tenue de l'enquête d'utilité publique de la **LGV Bordeaux-Toulouse** et le programme d'anticipations foncières associé à ce projet.
 - pour le débat public sur les liaisons **Toulouse-Narbonne et Béarn-Bigorre**.
 - pour le financement de la préparation et de la tenue de l'enquête d'utilité publique du projet de **mise à 4 voies entre Toulouse et Saint-Jory** ainsi que le programme d'anticipations foncières associé à ce projet.
- **1.5 M€** pour le financement des études avant-projet de la mise à 4 voies entre Toulouse et Saint-Jory.

- Parkings de gares TER : poursuite des travaux d'aménagement et d'extension des parkings de gares pour **1.1 M€**. Depuis 2009, ce sont **27 gares** qui ont pu bénéficier d'un soutien financier de la Région. Les travaux sont terminés dans **9 gares** (Andorre l'Hospitalet, Grisolles, Dieupentale, Aubiet, Gourdon, Lisle-sur-Tarn, Cazères-sur-Garonne, Damiatte et Pins Justaret).

nouveau

En 2013, **5 nouveaux projets** pourraient faire l'objet d'une participation de la Région (Castres, Labruguière, Mazamet, Gimont et Carbonne).

- **Routes:** financement de l'achèvement de la liaison départementale Rodez / A20 à hauteur de **3 M€**. *A noter : en attente de la programmation 2013 en cours de préparation par les services de l'Etat.*

3) Les transports collectifs :

- Contribution au fonctionnement des trains TER : **138.2 M€** (en 2012 : 134 M€).
- Solidarité, à travers la compensation **des tarifs sociaux** : **9.5 M€** (trains et cars).
- Poursuite du soutien au transport à la demande.

nouveau

- Acquisition de **nouveaux autorails de nouvelle génération** pour **100 M€** et financement de l'adaptation des automoteurs existants pour améliorer les capacités d'accueil des voyageurs en zones périurbaines.

- Extension de l'Etablissement régional de maintenance (ERM) sur le site Raynal pour la maintenance et l'entretien du futur matériel régional, et pour assurer la maintenance des 15 automotrices actuellement entretenues à Bordeaux.



- Mise en service de la vélostation en gare de Matabiau permettant d'offrir aux voyageurs des TER 600 places de stationnement abrité, gardienné et doté d'un accès sécurisé via la carte Pastel.
- Lancement d'une **3^{ème} phase d'équipement** des gares en systèmes d'information en temps réel qui devrait concerner une vingtaine de sites supplémentaires.

L'aménagement, l'animation des territoires et l'effort de solidarité : 94.7 M€

Investissement : 34.4 M€
Fonctionnement : 49 M€

1) L'aménagement durable et solidaire du territoire : 29.4 M€

- Poursuite du soutien de la Région aux contrats d'agglomération, à l'aire urbaine toulousaine, pôles de centralité de l'espace rural, territoires de montagne et bassins de culture industrielle ancienne.
- Poursuite de la mise en accessibilité et rénovation énergétique des bâtiments publics.

2) Solidarité et société de l'information équitable : 16.4 M€

- Poursuite du Plan Très Haut Débit doté de **50 M€** sur 10 ans. La Région pourra accompagner les opérations visant à équiper le territoire régional en très haut débit, dont la fibre optique.

nouveau

- Afin d'aider les communes dans la construction de **1000 nouveaux logements sociaux**, la Région mettra en place un nouveau dispositif d'accompagnement et apportera **2000 €** par logement, soit **2 M€**.
- Montée en puissance de l'action volontariste de la Région en matière de lutte contre les discriminations, notamment par la mise en place d'un **comité régional de lutte contre les discriminations**.

3) L'effort en faveur de la culture : 26.4 M€

- Poursuite du soutien à **l'économie numérique par l'équipement des salles de cinéma**, portail patrimoine et numérisation des fonds.
- Accompagnement particulier des équipes artistiques régionales dans le **secteur des arts de la scène**.
- Soutien et promotion d'**une centaine de festivals**.



- Fonctionnement du musée des Abattoirs.
- Aide à la **création audiovisuelle**, aide à l'accueil de tournages.

nouveau

- Mise en œuvre d'une **coopération interrégionale renforcée relative à l'occitan** avec la Région Aquitaine.
- Lancement du **Pass Patrimoine**, outil de développement à la fois culturel et touristique qui donnera accès au grand public à une centaine de lieux prestigieux de Midi-Pyrénées.

4) Le développement du sport et la vie associative : 17 M€

- Poursuite du fonds régional d'équipements sportifs des lycées et indemnisation aux collectivités pour la pratique du sport par les lycéens.
- Soutien à la réalisation d'équipements sportifs à vocation régionale.
- Soutien confirmé aux équipements des petits clubs sportifs.
- Soutien aux clubs sportifs de haut niveau amateur dans les championnats masculins et féminins de basket-ball, du football, du handball, du handi-basket, du rugby, du rugby à XIII et du volley-ball.
- Soutien aux centres de formation ou clubs sportifs professionnels, aux manifestations sportives et aide individuelle aux sportifs de haut niveau.
- Poursuite du service civique des jeunes.

5) L'action européenne et internationale : 5.5 M€

- Poursuite de l'appel à projets au profit des ONG de Midi-Pyrénées actives dans le domaine de la solidarité internationale.
- Poursuite du soutien à **l'association Midi-Pyrénées Coop'Dev**, créée en 2012 à l'initiative de la Région, pour fédérer et coordonner l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs et économiques de Midi-Pyrénées actifs dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales.
- Montée en puissance de **l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée** et présidence de Midi-Pyrénées dédiée à l'innovation, à la recherche et au développement économique.
- Participation active de Midi-Pyrénées dans les **réseaux européens de Régions et dans l'association Midi-Pyrénées Europe**, antenne de représentation de la Région et de ses partenaires régionaux auprès des Institutions européennes.